

**MAIRIE D'UCCIANI**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**20133 UCCIANI-CORSE DU SUD**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI**

N° 2023-03-19

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Date de Convocation : 20/10/2023	Décisions N° : 1	Membres : En Exercice : 14      Présents : 09    Votants : 10
L'an deux mille vingt-trois le 30 octobre à 18h00, le Conseil Municipal de la commune d'Ucciani, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur GIOCANTI Jean-Luc, Maire.		
<b>Etaient présents :</b> Poggioli Mathieu, Loigerot Maria, Calvia Danielle, Poggioli Dominique, Ansidei Toussaint-Mathieu, Poggioli Jules, Silvani Mélissa, Pantaloni Pierre-François.		
<b>Etaient Absents ou excusés :</b> Pisticcini François-Thierry, Chiarelli Alexandra, Giocanti Caroline (procuration à Giocanti Jean-Luc), Poggioli-Mariani Sébastien, Versini Audrey.		

Objet : Décision Modificative 1, approvisionnement du compte 739223 (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) au chapitre 014 (Atténuations de produits).

CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2023

**CREDITS A OUVRIR**

Imputation	Nature	Montant
014 / 739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	156,00
	<b>Total</b>	<b>156,00</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Imputation	Nature	Montant
011 / 6064	Fournitures administratives	156,00
	<b>Total</b>	<b>156,00</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les membres présents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003305-20231030-dm01-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/11/2023

Attachage 02/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Ucciani, le 30 octobre 2023

Le Maire,

Jean-Luc GIOCANTI.

